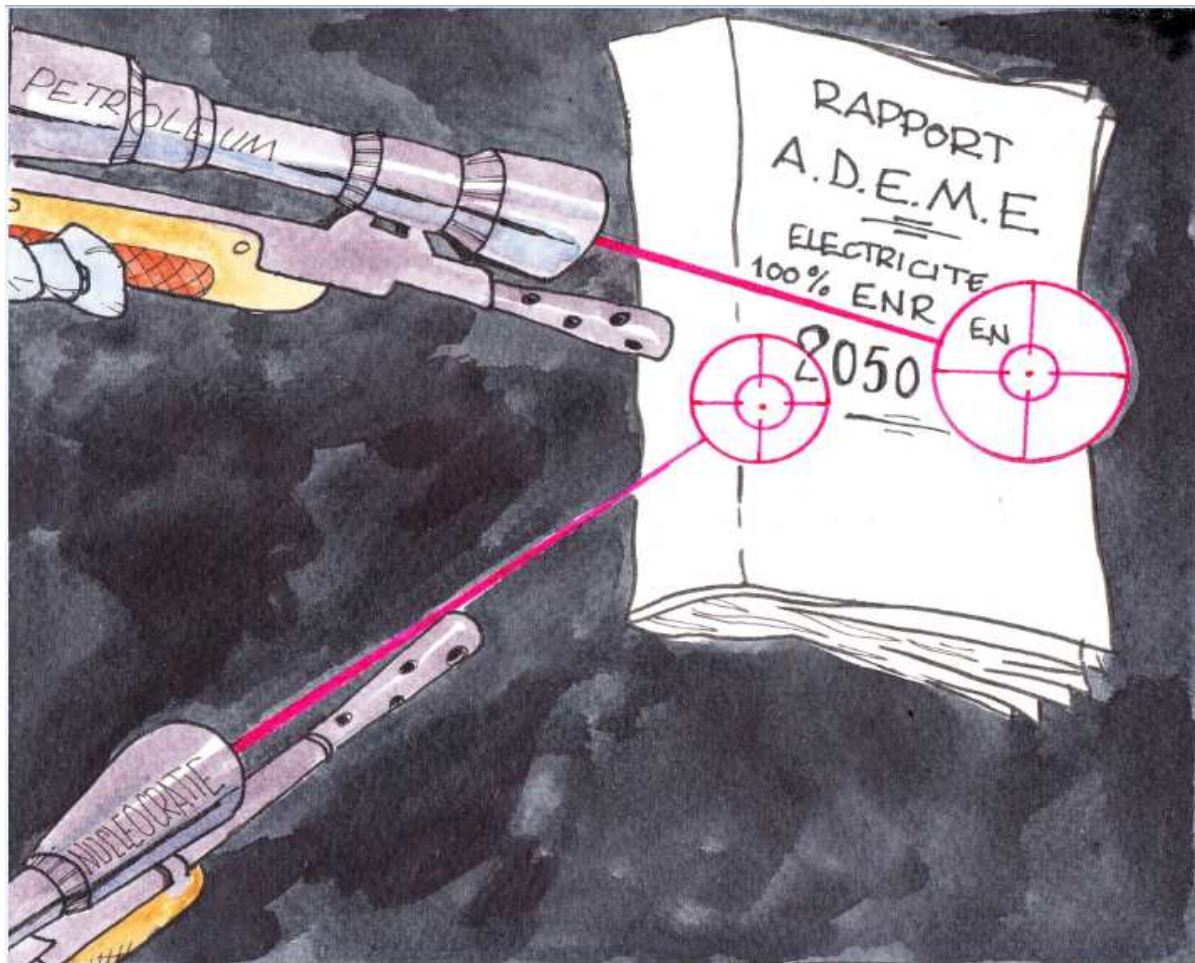




Sommaire

Actions périscolaires de DE17	2-3
Lutte anti-nucléaire	3-6
L'Atelier du soleil et du vent	7
Le nouveau site Internet de DE 17	8
Une belle victoire des ONG	9
Charbon contre nucléaire ?	10
Climat : découplage énergie / PIB	11
Les ailes des crêtes, une centrale éolienne citoyenne	12

défi énergies 17 **INFOS** n° 50 - Juin 2015



Dessin Jéf

EDITORIAL

Jean-Paul Blugeon

Au mois d'avril, l'ADEME a pondu un rapport intitulé *Vers un mix électrique 100% renouvelable en 2050*. Dans un premier temps caché (car soit disant non finalisé) il fut révélé par le journal en ligne indépendant *Mediapart*. Dans le contexte franco-français, avec un « mix » électrique aux trois-quarts atomique, c'est un pavé dans la mare : il affirme que passer au « tout renouvelable » ne nous coûterait pas plus cher qu'avec le nucléaire ! Un « signal prix » qui pourrait, plus que la catastrophe de Fukushima ou le naufrage d'Areva, changer la donne et permettre d'amorcer - enfin - le déclin du nuc' hexagonal... Ce rapport explosif (!) est téléchargeable ici :

www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/rapport100enr_comite.pdf

Le bulletin de *Défi énergies 17*, que vous tenez en main ou que vous suivez sur écran, est le cinquantième publié depuis la création de l'association, il y a 22 ans. Sur cette période, si la situation des énergies renouvelables n'a pas évolué à la hauteur de nos souhaits et surtout des enjeux planétaires en matière de raréfaction des ressources fossiles, de pollutions ou de réchauffement climatique, notamment en France, je ne doute pas que cette « feuille de chou », reflet de nos multiples actions dans le bon sens, ait contribué, à son modeste niveau, à la prise de conscience de concitoyens de la nécessité de faire leur « part du colibri ».

Depuis début novembre, Défi Énergies 17, par l'intermédiaire de son animatrice Solen, intervient sur un nouveau format d'animation : les Temps d'Animation Périscolaire ou TAP.



Les temps d'animation sur lesquels DE17 intervient durent 1h00 ou 1h30 selon les communes et se déroulent après la journée de classe sur des créneaux aménagés spécifiquement. Les TAP ont été créés dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, avec le retour de la semaine de 4,5 jours. Ces temps sont là pour être des « services périscolaires de qualité, au service de l'épanouissement et de la réussite des enfants » (Communiqué de presse - Najat Vallaud-Belkacem - 21/10/2014).

Dans ce cadre nous abordons bien sûr avec les élèves notre thème de prédilection : **l'Énergie** !!!

Tous d'abord, DE17 a proposé des cycles d'animation « A la découverte de l'énergie », pour les CE1/CE2 et les CM1/CM2 où de nombreux aspects de l'énergie sont abordés en 6 à 7 séances : les sources d'énergie, les chaînes de transformation, l'effet de serre, les énergies renouvelables bien évidemment, les éco-gestes et l'isolation. Chaque cycle se finit par la construction d'une manche à air pour les plus jeunes et d'un cuiseur solaire pour les grands.

Lors de la période de mars à avril, un nouveau cycle d'animation sur « l'écoconstruction » a été mis en place (toujours sur le thème de l'énergie mais abordé d'une autre manière). Il s'est finit par la réalisation de briques en adobe (paille et terre) et de maquettes de maison.

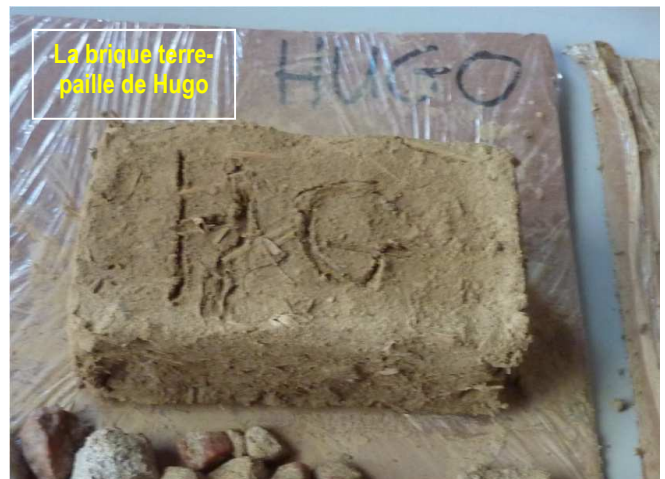


CE CAHIER APPARTIENT À :

Pour chaque cycle d'animation, les élèves ont un petit carnet qui illustre les thèmes abordés et leur permet de noter le résultat des expériences réalisées au cours des séances d'animation. Ils s'approprient très facilement ce carnet car il n'est ni noté, ni corrigé. Les marges, les espaces blancs ainsi que les illustrations de couverture se retrouvent très rapidement personnalisées.

La rentrée du 11 mai 2015 sera le début de la 5^{ème} période de TAP de l'année scolaire 2014/2015 et la 4^{ème} pour DE17.

Durant les trois périodes précédentes, 124 élèves ont suivi un cycle « à la découverte de l'énergie » et 6 ont suivi un cycle « écoconstruction ».





Comme nous intervenons sur plusieurs périodes sur les mêmes écoles, il nous faut proposer différents cycles surtout quand les écoles sont petites et que les élèves peuvent potentiellement passer deux périodes avec DE 17.

De nouveaux cycles d'animation sont donc en construction pour la rentrée 2015/2016. Un cycle avec des contes moder-

nes, pour les élèves qui ne maîtrisent pas l'écrit, est presque terminé. Le principe est simple : un thème en lien avec l'énergie, un conte et une expérience le tout en 1 heure. D'autres animations viendront surement augmenter notre offre d'ici la rentrée de septembre...

Contact : animation@defi-energies17.org

Ne soyons pas monomaniaques !

Yves Grosset-Grange



Le 25 avril était une journée nationale de manifestation lancée par le réseau Sortir du Nucléaire (SDN). Nous y étions, mais avec une spécificité rochelaise.

Cela fait plusieurs années que Défi Énergies 17 demande à SDN d'élargir les thèmes de ses manifestations en y ajoutant explicitement la lutte contre le dérèglement climatique, au même niveau d'importance. En effet, les tergiversations durent depuis plus de 20 ans dans les négociations internationales sur le climat. Chaque conférence internationale accouche d'une souris. Ce temps perdu sera très difficile à rattraper. C'est donc une exigence de plus en plus urgente. D'autant que, si les nouveaux accords de libéralisation du com-

merce en cours de négociation sont adoptés, ils vont encore ajouter des obstacles à l'élaboration d'un accord efficace pour le climat à la conférence de Paris en décembre prochain.

Faute d'obtenir une inflexion de SDN dans ce sens, nous avons pu l'obtenir localement de nos partenaires de lutte antinucléaire, comme en témoignent notre banderole commune (photo ci-dessus) et notre tract commun (page 4).

C'est ainsi que depuis deux ans, à La Rochelle, notre slogan est devenu NI NUCLÉAIRE NI EFFET DE SERRE, ENTRONS ENFIN EN TRANSITION. Nous marchons enfin « sur 2 jambes ».

Ni nucléaire, ni effet de serre Entrons enfin en transition



La transition énergétique ?

C'est toutes les voies pour **ÉCONOMISER L'ÉNERGIE** (isolation des bâtiments, efficacité énergétique ...) plus le recours aux **RENOUVELABLES**.

Les avantages ?

- Moins d'importations coûteuses de gaz, de pétrole et d'uranium (souvent occasions de corruption)
- Moins de pollutions liées à leur extraction, transport, utilisation, et moins de déchets nucléaires.
- Plus besoin de se faire du mal avec les gaz de schistes.
- Nouveaux emplois non délocalisables du bâtiment et des installations d'énergies renouvelables .
- Développement de nouvelles industries. La France a des atouts pour l'éolien en mer, la méthanisation des déchets, la régulation de l'intermittence électrique, etc.
- Moins de risques technologiques. (en particulier nucléaires)
- Limiter la montée du niveau de l'océan, la fréquence des tempêtes, la migration de maladies tropicales vers le nord.
- Réduire notre fragilité dans le contexte international sur l'énergie. (gaz russe, uranium nigérien, ...)
- Choisir un mode de vie rassurant.
- Chacun peut faire sa part...

La transition énergétique c'est souhaitable :

Le dernier rapport du GIEC parle de risques « élevés à très élevés » en cas de hausse moyenne des températures de 4° C par rapport à la période préindustrielle : « *extinction substantielle d'espèces* », « *risques importants pour la sécurité alimentaire* ». (Source : Le Monde 31/03/2014)

Il pointe les risques d'insécurité alimentaire, de déplacements massifs de populations, de pénurie d'eau, mais aussi de conflits dans certaines régions du monde, pour cause de dérèglement climatique. (Source ladepeche.fr)

Tapez « *giec 2014* » (*)

La transition énergétique c'est faisable :

Les scénarios issus du Débat National sur la Transition Énergétique (1er semestre 2013) montrent que les économies d'énergie possibles sont considérables sans réduire notre confort, et que le potentiel des énergies renouvelables suffirait à la plus grande part de nos besoins ainsi rationalisés.

Tapez « *DNTE* » (*)

L'intermittence des énergies du vent du soleil et de la mer est présentée comme un problème insurmontable. Rien n'est plus faux. Des dispositifs déjà connus à l'échelle industrielle permettent non seulement d'y faire face, mais aussi d'en tirer parti.

Tapez « *power to gas* » et « *step intermittence* » (*)

La transition énergétique c'est rentable :

Les coûts de production de toutes les énergies renouvelables sont sur une tendance baissière, tandis que celles des autres énergies sont à la hausse sur le moyen et long terme. L'augmentation des prix rend déjà rentable la rénovation énergétique des bâtiments. La preuve : tous les offices HLM's'y mettent.

Tapez « *évolutions coûts énergies* » (*)

Le prétendu bas coût du nucléaire, c'est une fable :

Le tarif de vente de l'électricité réclamés par EDF pour ses futurs EPR en Gde Bretagne sont nettement supérieurs au tarif de soutien de l'électricité éolienne en France : 11 c€/kWh garantis sur 30 ans contre 8,2 c€/kWh garantis pendant 10 ans.

Tapez « *tarif rachat éolien* » (*)

La couverture des dommages d'un accident majeur nucléaire en France, c'est comme la couverture des conséquences des crises bancaires : c'est le contribuable qui payera. Cette assurance n'est pas comprise dans le tarif de l'électricité (car sinon on aurait arrêté depuis longtemps).

Tapez « *nucléaire assurance état* » (*)

Les déchets on ne sait toujours pas vraiment quoi en faire, ni surtout combien ça coûtera aux générations suivantes.

Tapez « *ville sur terre cigeo* » (*)

**Merci de ne pas jeter
sur la voie publique**

(*) sur votre moteur de recherche préféré



Si vous n'avez pas encore défilé pancarte en main ou en distribuant des tracts pour une cause collective quelconque, vous croyez que ceux qui le font n'ont qu'une pensée simple, trop simple, celle de leurs slogans. Détrompez-vous, il s'en passe des tempêtes sous les casquettes des « défilants » ! Tenez, en voici un exemple...

*Nous sommes le 25 avril 2015. Je me dépêche de rejoindre la manifestation « **ni nucléaire ni effet de serre** » à laquelle Défi Énergies a appelé. L'occasion, c'est le 29ème anniversaire de la cata de Tchernobyl (26 avril 1986) « dont tout le monde se souvient comme si c'était hier » titrait TV 5 Monde en 2011. J'ai vu ça hier, en effectuant quelques recherches sur Internet.*

Du coup j'ai découvert que la journée nationale du souvenir des victimes de la déportation, qui se déroule le dernier dimanche d'avril pour rendre hommage à leur sacrifice, coïncide cette année avec cet autre 26 avril, tout aussi tragique, celui de 1986 où le réacteur N° 4 de la centrale atomique de Tchernobyl explose, libérant pendant 10 jours des nuages radioactifs qui contaminent toute l'Europe.

Je ne peux m'empêcher de faire un parallèle : le sacrifice des déportés peut être rapproché de celui des « liquidateurs » de Tchernobyl, tout aussi sacrifiés. Et aujourd'hui samedi 25 avril 2015 après midi, une manifestation est organisée par plusieurs associations à la Rochelle comme chaque année en avril en mémoire de Tchernobyl.

Après m'être garé près du Technoforum à la Rochelle, je pars vers le Vieux Port, vêtu en homme-sandwich, où les panneaux avant et arrière prônent sobriété, économie, efficacité énergétique, l'arrêt du nucléaire, la réduction des énergies fossiles, des gaz à effet de serre et le développement des énergies renouvelables. La météo est avec nous.

En longeant l'Encan, je me réjouis, droit devant, une sono où un homme semble haranguer la foule. Craignant un retard éventuel, je consulte ma montre en accélérant le pas pour découvrir, que ce n'est pas Tchernobyl qui est célébré mais une manifestation sportive entre le Bassin à Flot et celui des Chalutiers.

Je poursuis mon chemin et, sur le quai du Carénage je dépasse un groupe de jeunes dont 2 essaient de décrypter mes panneaux sandwichs. Je m'arrête en leur demandant s'ils ont une idée du lien qui pourrait être fait entre « Non au nucléaire » et ce 25 avril. Tous restent dubitatifs. J'évoque

alors les 29 ans de Tchernobyl et deux ou trois acquiescent « Ah Oui, Tchernobyl-Fukushima... ». L'un déplore même que je sois tout seul. Je leur propose donc de m'accompagner pour faire nombre, en offrant mon second panneau-sandwich. Ils déclinent poliment mais souhaitent me faire un « selfie » au milieu de leur groupe, pour le mettre sur un compte Facebook !

Plus loin, Quai Duperré, les terrasses sont bondées, les nombreux piétons déambulent le long du Vieux Port sans prêter beaucoup d'attention à mes amis militants en train de dérouler et hisser quelques banderoles au bout du Cours des Dames. Trois clowns essaient de capter l'attention des passants devant l'Amiral Duperré mais peu s'arrêtent et ce sont plus les militants qui font cercle face aux artistes.

Nanti d'une brouette-à-documentation, je tente de distribuer quelques dépliants, sur le quai avec 1 ou 2 militants qui tentent leur chance avec tracts et ballons antinucléaires. Ces dépliants de l'ADEME expliquent comment faire la transition énergétique et permettre de se passer de la production maudite autant que des combustibles fossiles.

J'ai pu avoir deux ou trois conversations intéressantes avec des passants, par exemple sur le chauffage au bois avec des gens qui en ont le projet (dont l'un auprès d'un couple qui fait construire à Salles d'Angles.)

Une déambulation aller-retour jusqu'au quai du Carénage, avec photo souvenir, a permis de nous compter (45 personnes) mais n'a pas été plus favorable à faire de la pédagogie. Nous avons pu bénéficier de quelques encouragements, mêlés à certaines provocations du genre : « Moi je suis pour le nucléaire et les OGM ». Comment cinquante courageux peuvent-ils amener débat et réflexion auprès de milliers de passants profitant pleinement d'un bel après midi de printemps ? Cette absence d'engagement politique, associatif, ... signifie-t-il un individualisme que rien ne vient entamer ?

Je n'ai pas aperçu le moindre média ce 25 avril alors que ce sont eux qui devraient être les vecteurs, les relais de l'information permettant réflexion et prise en compte de « l'autre »

dans l'intérêt général de tous. Ah si, France Bleu était là, du côté des animations sportive, c'était plus près de leurs bureaux...

Je me souviens que le 26 avril 1986 et dans les jours suivants, c'est moins cette catastrophe nucléaire que le mensonge des autorités qui m'avait le plus marqué. Le sacrifice des déportés est commémoré, le sacrifice des « liquidateurs » de Tchernobyl est oublié quand il n'est pas nié.

Quant au climat et à la façon d'éviter qu'il dérape, on en parle de plus en plus, tandis que les émissions de gaz à effet de serre augmentent, augmentent ...

Nos gouvernants et les lobbys doivent être pleinement satisfaits en constatant que leurs « sujets », tels les autruches, essayent de ne pas trop penser à ce qui nous menace gravement et qui pourrait être tellement évitable !

Propos recueillis auprès de Luc Dazy



Robert Chiron nous quitte...

Jean-Paul Blugeon



Ancien professeur de chimie à l'université de Nantes, Robert Chiron savait rendre amusantes ses conférences : ici, lors de l'AG de l'association Alisée, en avril 1999.

La vidéo de cette superbe conférence (sur la sortie du nucléaire) est disponible à l'EIE.

A l'assemblée générale de *Bolivia Inti Sud Solaire*, fin mars à La Chapelle sur Erdre, Jeannette Chiron nous annonçait que Robert entrait en phase terminale de sa longue maladie. Puis dans une petite vidéo, le maître nous livrait son « testament » et sa satisfaction du merveilleux travail accompli par l'association dont il était membre créateur, en une quinzaine d'années : séquence émotion...

C'est donc sans surprise mais avec une grande tristesse que j'appris le grand départ de Robert, trois semaines plus tard. Il a été inhumé le 21 avril à La Chapelle sur Erdre, en présence d'une nombreuse assistance.

Le décès d'une telle personnalité a suscité une vive émotion dans son entourage, mais aussi dans le milieu des énergies renouvelables pour lesquelles il œuvrait infatigablement depuis plusieurs décennies, aussi bien en France qu'à l'étranger.

Ce pionnier de l'énergie solaire et pédagogue hors pair était également un homme enjoué, qui prenait la vie du bon côté. Il savait toujours positiver et embarquait facilement ses nombreux amis dans des projets exaltants. C'est ainsi qu'il a créé l'association *Bolivia Inti* (aujourd'hui BISS) pour aider à la diffusion de la cuisson solaire et écologique dans les pays andins et d'Afrique.

Au nom de l'association *Défi énergies 17* ainsi qu'au mien, j'exprime mes sincères condoléances à la famille de Robert (en premier lieu à Jeannette), à ses amis et à toute l'équipe « orpheline » de BISS.

Pour en savoir plus :

www.boliviainiti-sudssoleil.org/spip.php?article801



Atelier de construction d'éolienne : assemblage final des éléments avant érection du mat.



Inspirée par des inventeurs tels que Hugh Piggott, concepteur de l'éolienne du même nom, ou Wolfgang Sheffler et son réflecteur solaire, l'association *L'Atelier du soleil et du vent* propose depuis 2012 d'assister les particuliers comme les professionnels qui aspirent à être acteurs de leur quotidien, pour maîtriser leur consommation d'énergie et produire leur énergie d'origine renouvelables.

Nous sommes une structure participative et collaborative. Fondée par Florent Dupont, ingénieur en thermique et en énergies renouvelables formé à l'ENSMA de Poitiers et à l'EUREC en Allemagne, l'équipe est aujourd'hui constituée de gens de profils différents et complémentaires qui donnent toute sa dynamique au groupe pour sans cesse chercher à progresser et à innover.

Le maître mot de notre association est le partage. "Partage" des idées lors de soirées d'échange, "partage" de connaissances lors de consultations sur site ou à domicile, "partage" de savoir-faire lors de stages et de formations... Que vous souhaitiez construire un simple four à pain terre-paille ou installer un système d'électricité renouvelable en autonomie partielle ou totale dans votre maison, nous sommes là pour vous aider.

Chantier d'accompagnement à l'installation de capteurs solaire thermique pour la production d'eau chaude et le chauffage solaire d'une habitation.



Spécialisés dans l'accompagnement à l'auto-réhabilitation et à l'auto-construction de projets énergétiques, nous pouvons suivre votre démarche dès ses prémises par l'étude des possibilités et de sa faisabilité, jusqu'à la mise en place de votre système. Notre objectif est que chacun puisse se réapproprié l'énergie, sa consommation et son renouvellement en rendant les savoirs accessibles aux différents publics.

Ainsi, nous espérons toucher les agriculteurs indépendants

via les serres bioclimatiques, le biogaz à petite échelle, les technologies solaires (séchage, conservation, chauffage et chauffe-eau, cuisson...); mais aussi les particuliers qui entreprennent la rénovation de leur habitat (auto-réhabilitation, mise en œuvre de l'isolation, production d'électricité renouvelable, poêle de masse type "rocket stove, chauffe-eau solaire, etc), ou veulent s'installer en habitat léger (chauffage, production d'eau chaude solaire, autonomie électrique). Depuis peu nous travaillons également en partenariat avec le fabricant de yourte La Frenaie, en Marais poitevin.

Les formations se déroulent dans nos locaux de Lusignan, près de Poitiers, aux dates indiquées sur notre site web et concernent des thématiques diverses et variées qui permettent petit à petit d'aménager son espace par soi-même, avec la collaboration des uns et des autres si nécessaire. Ces journées sont un moyen d'acquérir des connaissances mais aussi – pourquoi pas - de se créer un réseau d'entraide autour de l'association et du tissu social de la région.

Aux personnes ne désirant pas s'investir "physiquement" dans leur projet, l'Atelier du soleil et du vent vend également du matériel, des matériaux et des systèmes construits lors des stages ou dans le cadre de son activité quotidienne.

Atelier construction d'éolienne : montage du rotor.



L'Atelier du soleil et du vent est un organisme de formation reconnu, qui est notamment lauréat du prix de la Mutation sociale, écologique et solidaire du Trophée Poitou-Charentes Croissance Verte – Innovation.

Pour plus d'informations

Visitez notre site internet : atelierdusoleiletduvent.org

Ou contactez-nous au 09 50 86 32 89 ou au 07 81 11 71 98

Défi énergies 17 a rencontré L'Atelier du soleil et du vent

Fin 2014, *Défi énergies 17* a proposé de céder à *L'Atelier du soleil et du vent* son éolienne Aéro watt (récupérée auprès de l'association Phares et balises, il y a 20 ans) ainsi qu'un capteur solaire thermique, reliquat du démantèlement de l'ancienne installation rochefortaise sur l'école des fourriers.

En février, une délégation de l'association poitevine a profité de l'occasion pour nous rencontrer chez Jean-Paul Blugeon (à la Maison du Soleil, à Rochefort). Cette réunion bon enfant, autour d'un repas (bio), a permis aux deux associations de mieux se connaître et de confronter ses expériences !



Vous l'avez peut-être remarqué, depuis deux mois quand vous faites une recherche dans votre moteur de recherche favori en tapant « Défi énergies 17 », vous tombez sur un nouveau site internet. Il est temps de vous présenter plus en détails les nouveautés de cet espace.

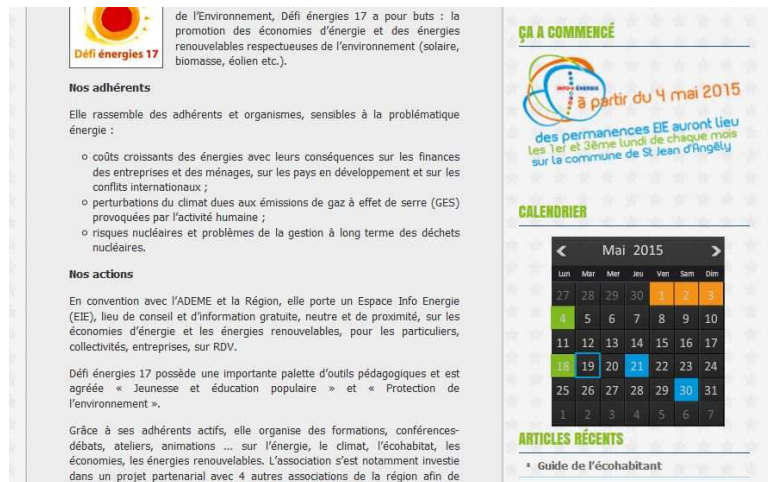
jets de sensibilisation qu'ils pourraient mettre en place au sein de leur structure ou établissement.

Au-dessus de l'agenda vous verrez un espace qui évoluera sans cesse et qui nous permettra de parler de l'actualité de la structure. Sous l'intitulé « à faire » actuellement, il permet de mettre en avant des articles ou d'annoncer les prochaines visites ou manifestations, cet espace nous est très utile car visible au premier coup d'œil.

Sur la droite du menu, vous verrez apparaître l'onglet « Articles ». Ici seront rangés tous les éléments produits dans les lettres d'infos, les lettres d'infos complètes, ainsi que les chroniques et émissions radio. Pour l'instant le transfert de l'ancien vers le nouveau site est encore en cours mais cette rubrique s'étayera avec le temps.

Enfin, en cliquant sur « Nous contacter », les visiteurs pourront trouver nos coordonnées, adhérer à l'association ou nous envoyer directement un message via un formulaire.

En tant qu'adhérent de l'association, vous êtes les premiers usagers de ce site, si vous remarquez des erreurs ou souhaitez apporter des améliorations au site ou même proposer des articles à publier, vous êtes évidemment invités à le faire sans hésiter !



Pour commencer, voyons l'agenda. Il est situé sur la page d'accueil ou via l'onglet « Agenda » et vous permettra de connaître les actions et les manifestations à venir. En survolant l'agenda avec votre souris, une description détaillée apparaît avec les date et lieu de déroulement, les cases colorées représentant les jours où « il y a de l'action ».

Pour mettre en avant les actions d'animations auprès du jeune public proposées par l'association, vous trouverez également dans le menu principal (en haut de la page d'accueil) un menu « Espace pédagogique ». Déclinée en fonction des publics et triée par contenu, cette rubrique présente en détail les actions de sensibilisation proposées par DE17. Elle est destinée en particulier aux acteurs du monde éducatif pour leur apporter de la lisibilité et les aider à se projeter sur des pro-



Les banques se vantent de contribuer à la transition énergétique. Pourtant elles continuent à financer des projets d'extraction de charbon, pétrole, gaz de schiste etc. Comment les en dissuader ?

« Les grandes banques françaises ne lésinent pas sur les moyens pour gagner la confiance de leurs clients. A les écouter, elles ne participent pas seulement à la transition énergétique mais ont fait de la lutte contre les changements climatiques leur priorité » (3) déclarait Lucie Pinson, chargée de campagne Banques privées / Coface pour « Les Amis de la Terre » en février 2015. Mais elle ajoutait « les soutiens des banques au charbon suivent la même courbe que leur enthousiasme à se vanter de leur activité verte : ils ont clairement augmenté entre 2005 et 2013, de 212 % précisément ! »

C'est pourquoi *Les Amis de la Terre* se sont entendus avec *Market Forces* et *Sunrise Project*, deux ONG australiennes, pour lancer une campagne contre de grandes banques qui s'étaient inscrites au tour de table du financement d'une grande mine de charbon dite « Galilée » dans l'Est de l'Australie, pour la société Alpha Coal. Ces 3 ONG ont gagné, au moins en France : la Société Générale, le Crédit Agricole et BNP Paribas ont annoncé début avril qu'elles se retiraient de ce projet ! Le « risque réputationnel » les a rendues sages. Bien entendu ce n'est qu'une petite bataille dans la guerre à mener contre la poursuite de l'exploitation des ressources énergétiques fossiles.

Le GIEC nous a prévenus : pour conserver une chance sur deux de contenir la hausse des températures sous la barre des 2 ° C par rapport à la période préindustrielle, les émissions de CO2 ne doivent pas dépasser environ 1 milliard de tonnes d'ici à 2050 (*). Or les réserves fossiles connues permettraient d'en émettre 3 fois plus. **Non seulement il ne faut plus faire de recherche de pétrole, charbon, et autres hydrocarbures non-conventionnels puisque nous ne devons pas y toucher, mais en plus il faut laisser sous terre les 2/3 des réserves déjà connues !**

Dans la revue *Nature* du 8 janvier, deux chercheurs britanniques de l'University College de Londres ont publié une étude sur les conséquences de cette contrainte climatique. Leur objectif était de proposer une répartition des restrictions qui optimise -sur le plan économique- l'utilisation des ressources fossiles encore « autorisées ». Résultats : il faut laisser sous terre 35 % des réserves de pétrole, 52 % des réserves de gaz, et 88 % des réserves de charbon.

Comme le renoncement au projet de mine de charbon de Galilée en Australie est loin de correspondre à un tel niveau d'exigence, il y a de bonnes raisons de continuer à menacer les banques de mauvaise réputation en raison de leurs contributions au dérèglement climatique. (**)

Mais comment un particulier peut-il identifier les banques dont il faut se retirer pour peser sur elles ? Elles n'affichent pas leurs crédits aux entreprises du carbone fossile ! C'est pour surmonter ce manque de transparence que *Les Amis de la Terre* ont publié un guide à l'usage des épargnants : « **Comment choisir ma banque** » (lien ci-après)



Terminal charbonnier en Australie
photo TJ Greenpeace

www.amisdelaterre.org/climat-comment-choisir-ma-banque.html

D'autres acteurs de la lutte contre le dérèglement climatique invitent les fonds de pension, les collectivités territoriales, les diverses institutions qui ont des niveaux d'épargne significatifs, à retirer leurs fonds des entreprises du carbone fossile. **Chacun peut relayer cet appel à sa mairie ou à sa caisse de retraite par exemple.**

Le Conseil de Paris a d'ailleurs pris une délibération en faveur du désinvestissement dans ces entreprises. Paris dispose déjà d'une caisse de retraite par capitalisation pour ses anciens conseillers, qui bien sûr est visée par cette délibération. Et d'une manière générale, il en est des villes comme des particuliers : elles ont en banque des comptes courants et des fonds de réserve. Toutes nos Collectivités territoriales ont donc un levier à leur disposition pour se retirer du financement des entreprises du carbone fossile.

D'autres institutions en disposent elles aussi. C'est ainsi qu'une association des anciens élèves de la célèbre Université d'Oxford lui ont demandé de retirer leur épargne de ce secteur économique « climaticide ».

Le mouvement est enclenché. Relayons-le !

(*) Compte tenu de ce qui a déjà été émis, il ne reste que moins de 600 millions de T de CO2 d'émissions « autorisées »

(**) D'autant plus que les banques françaises n'ont renoncé qu'à la mine de Galilée. Selon BastaMag elles demeurent impliquées dans d'autres projets de la même Cie Alpha Coal : « Dans l'État de Victoria, elles sont en première ligne pour renflouer des centrales à charbon extrêmement polluantes et controversées, appartenant à GDF Suez. BNP Paribas et la SocGen figurent aussi parmi les soutiens de la mine de charbon de Maules Creek, dans l'État de Nouvelle Galles du Sud. Ce projet vise lui aussi à exporter des millions de tonnes de charbon. »

Sources

- financeresponsable.org/rubrique.php?id_rubrique=8&id_sous_rubrique=93
- www.bastamag.net/Charbon-contre-climat-quand-l-avenir-de-l-humanite-se-joue-en-partie-en
- *Pressées par les ONG trois banques françaises se sont retirées d'un projet minier*, article paru dans *Le Monde* du 10 avril 2015
- *Les Maires doivent s'engager contre les combustibles fossiles*, article paru dans *Le Monde* du 31 mars 2015
- *Des réserves fossiles rationnées pour éviter le surchauffe*, article paru dans *Le Monde* du 9 janvier 2015

Les émissions de CO2 allemandes ont augmenté de 1,5% en 2013, c'est un fait. Et vous avez sûrement un bon copain qui vous a dit, un sourire narquois aux lèvres : « bien sûr, c'est à cause de la fermeture de leurs centrales nucléaires !! »

Rassurez-vous, il a tort, et vous pourrez lui dire pourquoi la prochaine fois. En effet une analyse des chiffres officiels publiés par l'office allemand de la statistique permet d'affirmer :

1. L'importante croissance de la production d'électricité d'origine renouvelable (principalement solaire et éolienne) a bien compensé la baisse de production d'origine nucléaire décidée en 2011 (figure 1).
2. Dans le même temps, la demande globale en électricité a augmenté à cause de la bonne santé industrielle du pays et d'hivers plutôt rudes. En conséquence des moyens de production thermiques ont été utilisés pour ce surplus de production, dont une partie est d'ailleurs exportée.
3. Mais le coût du charbon ayant baissé (-30% depuis 2011), contrairement au coût du gaz, les producteurs d'énergie ont préféré soigner leurs bénéficiaires en faisant tourner des centrales au charbon plutôt qu'au gaz, faute d'une taxe carbone dissuasive (figure 2).

CQFD, la hausse des émissions de CO2 ne sont pas attribuables au renoncement au nucléaire mais aux conjonctures industrielle, climatique et économique. D'ailleurs 2014 fait apparaître à nouveau une tendance à la baisse des émissions.

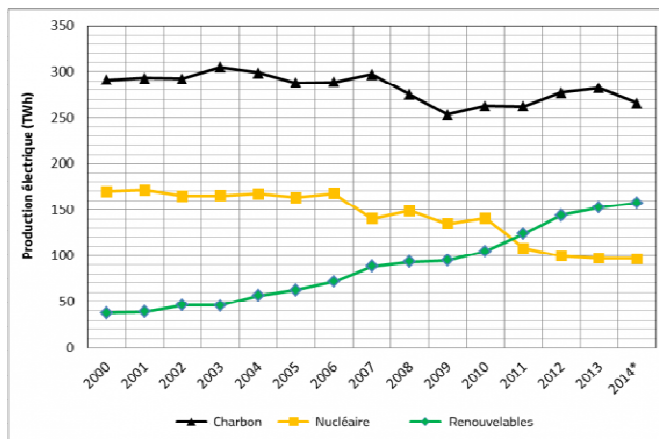


Figure 1 : évolution de la production d'électricité dans les centrales à charbon (lignite et charbon), d'origine nucléaire et à partir de sources d'énergie renouvelables (en térawatts-heure, données partiellement estimées pour 2014). Source : données 2014 fournies par AG Energiebilanzen

Production d'électricité en Allemagne par source d'énergie et différence entre 2000 et 2013

TWh	2000	2005	2010	2012	2013	Différence
Nucléaire	169,6	163,0	140,6	99,5	97,3	- 72,3
Charbon + lignite	291,4	288,2	262,9	271,1	286,0	- 5,4
Gaz + pétrole	55,1	84,7	98,0	84,0	73,2	+ 18,1
Autres	22,6	24,1	26,7	25,7	25,4	+ 2,8
Renouvelables	37,9	62,5	104,8	143,5	151,7	+ 113,8
Production	576,6	622,6	633,0	629,8	633,6	+ 57,0
Consommation	579,6	614,1	615,3	596,0	599,8	+ 20,2

Source : AGEBA – AG Energiebilanzen (2014)

Brèves...

Brèves...

Le Guide de l'écohabitant n'est plus accessible...

Le site internet et l'annuaire des professionnels « L'ÉCOHABITANT » ne sont plus accessibles. Avec 150 professionnels inscrits, chiffre atteint fin 2013, il était encore loin de son potentiel régional. Mais les associations partenaires qui avaient lancé ce projet en 2008 n'ont pas trouvé les financements nécessaires pour le faire vivre, c'est à dire le tenir à jour et l'enrichir.

L'analyse des coûts passés révélait que pour chaque inscrip-

tion nouvelle d'un professionnel conseillé par ses clients les dépenses en personnel étaient de 200 €. Et bien sûr il n'était pas question de demander aux entreprises de participer financièrement, pour garantir l'indépendance de l'information et l'impartialité de nos associations dans la sélection des inscriptions.

La décision d'arrêter l'opération s'est donc imposée, à notre grand regret. Au moins le site aura-t-il eu une fréquentation certaine pendant ces quelques années....

Nouveau projet solaire dans la Vienne



SERGIES, régie publique d'électricité de la Vienne, vous propose de cofinancer un de ses derniers projets : une toiture solaire de 13 000 m² produisant 1 280 000 kWh/an,

soit la consommation électrique de 474 foyers.

Située à Iteuil en bordure du Clain, l'installation devrait voir le jour à la fin de l'été. 150 000 € ont été réservés à l'épargne citoyenne, vous pourrez donc parrainer jusqu'à 430 panneaux !

Allez voir sur le site de crowdfunding de LUMO :

www.lumo-france.com/projets/une-toiture-solaire-a-iteuil#.VWeKRJa1HIU

Climat : le découplage entre consommation d'énergie et croissance du PIB ne suffira pas.

Yves Grosset-Grange

Constat dressé par Eurostat, l'Office statistique de l'Union Européenne : pendant les 6 années de 2006 à 2012 la consommation intérieure brute d'énergie a baissé de 8%. L'Europe semble donc bien partie pour atteindre son objectif de réduire sa consommation énergétique de 20% d'ici à 2020, même sans « l'aide » de la crise économique. Et pourtant c'est mal parti pour le climat. Analyse.

24 états membres sur 28 ont vu leur consommation intérieure brute d'énergie baisser entre 2006 et 2012 tandis que quatre autres pays ont augmenté leur consommation globale d'énergie : l'Estonie (+11,6%), les Pays-Bas (+2,9%), la Pologne (+0,8%) et la Suède (+0,3%). Les trois premiers pays consomment essentiellement des énergies fossiles, alors qu'elles ne constituent que 3% du mix énergétique suédois.

On imagine immédiatement que la crise est la cause première de cette baisse globale de la consommation d'énergie primaire. Mais en fait c'est bien à un découplage entre PIB et énergie que nous assistons.

Nous en trouvons une fois de plus la preuve dans le cas de l'Allemagne. Sa croissance économique ne l'a pas empêchée de diminuer sa consommation d'énergie de 9,2% par rapport à 2006, alors que le PIB de 2012 fait 6 % de plus que celui de 2006.

Enfin ça baisse vraiment

Le cas Allemand n'est pas le seul à montrer que le découplage d'avec le PIB est bien entamé : c'est confirmé par les chiffres d'autres pays. Par exemple la baisse de 5,3 % de la consommation énergétique de la France, pour une baisse du PIB de 1%. Ou encore la baisse de consommation de 12 % du Royaume-Uni face à + 2% de PIB, et celle de 12 % aussi de l'Italie, pour une baisse du PIB de 5 %.

C'est d'autant plus significatif que ces chiffres sont les consommations d'énergie primaire. Ce qui signifie que l'électricité n'est pas comptée en tant que telle, mais ce sont les ressources consommées par les centrales pour produire l'électricité qui sont comptées à sa place. C'est cette consommation qu'il est important de diminuer et il est intéressant de constater qu'on peut le faire sans « tuer » la croissance.

Quels échanges pour quelle croissance ?

Bien sûr cela n'enlève rien à la question du type de croissance qui est compatible avec une diminution rapide des consommations d'énergie et des émissions de GES. Mais une autre question, moins souvent discutée, est cruciale quant au succès de la prochaine « conférence des parties » pour le climat : les états peuvent-ils réellement s'engager à Paris en 2015 ? Ont-ils encore la capacité d'influencer le cours des choses ?

Ce qui les empêche déjà d'agir se cache dans des centaines de traités internationaux conclus pour libéraliser le commerce. Les états qui se réuniront à Paris fin 2015 pourront-ils faire sauter ces verrous ?



Une partie de notre empreinte carbone nous est cachée : celle de nos importations

Photo : DR

Que disent ces accords de libéralisation du commerce international ? Ils visent à effacer ce qui limite les entreprises à potentiel multinational, avec des mécanismes d'arbitrage pour les "protéger contre les protectionnismes" des états.

Voici quelques exemples « climaticides » de leurs effets : des programmes de développement des renouvelables ont été bloqués en Chine, en Italie, en Grèce, en Inde, aux USA etc. par les plaintes déposées par d'autres états, avec l'argument que ces programmes reposaient sur du soutien au développement de leurs filières nationales, donc défavorisaient les entreprises extérieures sur ces marchés potentiels.

Et le climat ?



C'est ainsi que, même dans la lutte contre les émissions mondiales de GES, le droit commercial prime sur tous les programmes nationaux, faute d'un accord climat international. C'est cette prééminence qu'il faut inverser à Paris dans quelques mois, sinon nous resterons toujours dans la logique de concurrence, alors qu'en matière de climat on devrait être depuis longtemps dans une logique de coopération.

Les bonnes raisons politiques ne manquent pas pour s'attacher à cette inversion du droit : car quelle justification y a-t-il à ce qu'un état étranger ou une firme transnationale empêche une démocratie de légiférer à sa guise sur la santé et l'environnement ? Et comment peut-on encore soutenir cette prééminence du droit commercial face à ce bien commun qu'est le climat ?

Ce qui se passe déjà avec les traités actuels, le TAFTA (ou TTIP) l'aggraveront encore en donnant directement aux entreprises le droit d'attaquer les états. En matière de gestion du problème mondial du climat, il est suicidaire d'en rester là.

Sources :

Pour l'énergie : www.lenergieenquestions.fr/eurostat-fait-le-bilan-de-la-consommation-denergie-en-europe-entre-2006-et-2012/

Pour le PIB : <http://donnees.banquemondiale.org/>

Pour les traités de libéralisation du commerce : le livre de Naomi Klein "TOUT EST POSSIBLE" pages 86 et suivantes

« Les ailes de crêtes » : un parc éolien financé et géré par les citoyens

Yves Grosset-Grange

Bien souvent les bénéficiaires issus de la vente de l'électricité éolienne ne bénéficient pas aux habitants mais à des investisseurs majoritairement lointains. Le parc citoyen des « Ailes des Crêtes », dans les Ardennes, est conçu dans une autre logique, afin que la richesse du vent reste dans le territoire. Comment ? En proposant aux acteurs locaux et citoyens (riverains, communes, entreprises, particuliers...) d'investir eux-mêmes dans cet outil de production.



Ce projet a été initié par la Communauté de communes des Crêtes Préardennaises et l'ALE 08 (Agence Locale de l'Énergie et du Climat), une association dont les membres sont des collectivités locales, des entreprises, des particuliers... toute personne physique ou morale qui souhaite contribuer localement à la transition énergétique.

L'étape « développement » a été assurée par la Énéole, société par actions simplifiée en activité depuis 10 ans, basée dans la région et spécialisée dans le secteur d'activité de la production d'électricité. L'investissement pour 3 éoliennes est de 3,5 M€. Les citoyens de la Région Champagne-Ardenne sont tous investisseurs « passifs » via des parts prises par le Conseil Régional dans la société d'exploitation.

Un « **développeur** » éolien est une entreprise qui réalise toutes les études préalables à un projet de parc éolien, depuis sa localisation et ses choix techniques, jusqu'à l'obtention du permis de construire (pas garantie, d'où risque financier.)

« **Société d'exploitation** » désigne la structure qui prend le parc en mains à partir du permis de construire : elle passe les appels d'offre pour sa construction, puis assure la maintenance, et tire ses revenus de la vente de l'électricité des éoliennes. L'investissement réalisé par la société d'exploitation comprend non seulement les machines, mais aussi l'achat du permis de construire (pas garanti : risque financier) auprès du développeur (puisque'il l'a obtenu grâce à son travail d'études préalables.)

Ils peuvent aussi devenir investisseurs volontairement par plusieurs canaux :

- en prenant des parts sociales (à rendement selon résultats) dans la société Les Ailes des Crêtes et/ou dans la société L'Eolienne des Enfants (l'une des 3 éoliennes est en effet réservée à des investissements souscrits par ou pour des enfants.) Cette prise de parts peut se faire soit en direct soit en passant par des clubs d'investisseurs locaux (CIGALES)
- en prenant des parts sociales (à rendement selon résultats) dans Enercoop Ardennes Champagne, qui elle-même investit dans *Les Ailes des Crêtes*
- en souscrivant des obligations (à rendement fixé au départ) dans Énergie Partagée (fonds d'investissement solidaire agréé Finansol), qui elle aussi investit dans *Les Ailes des Crêtes*.

Passer par Enercoop ou par Energie Partagée n'empêche pas de flécher son épargne spécifiquement vers ce parc puisque ces 2 structures ont créé des compartiments finan-



ciers qui lui sont dédiés.

En mai 2015 les souscriptions par les diverses voies décrites ci-dessus ont atteint 1 000 000 €, soit presque 1/3 du coût total du parc. Il est probable que le recours à l'emprunt sera nécessaire pour boucler le financement mais ce résultat est déjà remarquable.

En fait cette forme de coopératives locales pour produire de l'énergie est très répandue en Allemagne. C'est ce que nous a révélé Michael Feldmann, Directeur de la Régie d'Énergie Éolienne, un développeur basé à La Rochelle : « *Il existe des régions dans le nord de l'Allemagne où pratiquement tous les parcs éoliens sont financés par les citoyens.* »

On en parle à nos Maires et à nos Présidents d'intercommunalités ?

Pour en savoir plus
<http://enercoop-ardennes-champagne.fr/>
www.ale08.org/
Participez-au-projet-eolien.html

Bulletin de l'association **DEFI ENERGIES 17** ISSN 1955-8889

Tirage papier: 100

Responsable de publication
et mise en page :
Jean-Paul Blugeon

Ont collaboré à ce numéro :
L'atelier du soleil et du vent
Jean-Paul Blugeon
Luc Dazy
Yves Grosset-Grange
Daniel Hernot
Solen Laudric
Aurélien Piccicuto

Le dessin en couverture
est signé JEF

EDITEUR

DEFI ENERGIES 17

Espace communautaire Berlioz
5 rue Jean-Philippe Rameau
17700 SURGERES
05 46 01 18 67

contact@defi-energies17.org
www.defi-energies17.org

Les articles signés sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent pas celle de l'association.

Défi énergies 17 autorise toute reproduction de texte ou d'illustration, sous réserve de mentionner la source.